

## Référentiel<sup>®</sup> Stage de Citoyenneté

### Module Lutte contre le racisme et les discriminations

*Le choix de réaliser une annexe au référentiel stage de citoyenneté nous semble plus approprié que la création d'un nouveau référentiel. En effet, l'analyse effectuée conjointement par la DACG que par Citoyens et Justice relève que la réponse pédagogique adaptée à la lutte contre certaines infractions à caractère raciste ne doit pas passer par la création d'un nouveau stage, mais doit s'appuyer sur un module spécifique inclus au sein du stage de citoyenneté. Aussi, afin de ne pas laisser entendre qu'une nouvelle mesure est créée, il nous semble plus pertinent de proposer, en annexe du référentiel « stage de citoyenneté » classique, un document visant à décliner les spécificités du module « lutte contre le racisme et les discriminations ». Les principes fondamentaux énumérés dans le corps du référentiel stage de citoyenneté s'appliquent de fait au module développé dans la présente annexe.*

#### I. Les textes de référence

#### II. La définition

#### III. Les objectifs

#### IV. Le cadre général

#### V. La mise en œuvre et le contenu

#### VI. Le financement

#### VII. L'évaluation

#### VIII. Les ressources

## I / LES TEXTES DE REFERENCE

### Les textes législatifs et administratifs<sup>1</sup>

- **Articles 225-1 et suivants, et 432-7 du Code Pénal (CP)** relatifs aux discriminations
- **Provocation publique à la discrimination, à la haine ou à la violence, Injures, Diffamations** : articles 24, 33 et 32 de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse
- **Provocation non publique à la discrimination, à la haine ou à la violence, injures, diffamations** : articles R. 625-7, 624-4 et 624-3 du CP
- **Article 132-76 du Code Pénal (CP)** définissant le racisme comme une circonstance aggravante de certaines infractions à caractère raciste.
- **Dépêche du 27 juin 2012** relative à la réponse judiciaire aux actes à caractère raciste ou antisémite

- **Circulaire du 23 juillet 2013** relative aux violences et discriminations commises à raison de l'identité sexuelle ou de l'identité de genre.
- **Circulaire du 12 janvier 2015** relative aux infractions commises à la suite des attentats terroristes de janvier 2015
- **Circulaire DACG du 4 décembre 2015 CRIM/2015-14/E1** relative au développement d'une thématique consacrée au racisme et aux discriminations dans les stages de citoyenneté.

## II / LA DEFINITION DU MODULE

Le stage de citoyenneté consiste à rappeler les valeurs républicaines de tolérance et de respect de la dignité humaine sur lesquelles est fondée la société. A ce titre, et pour tous types d'infractions, ce module intègre le contenu « classique » du stage de citoyenneté.

<sup>1</sup> Ces textes viennent compléter ceux prévus par le référentiel stage de citoyenneté

Le module spécifique « lutte contre le racisme et les discriminations » se définit comme un outil venant compléter le stage de citoyenneté, et permettant d'aborder de manière transversale les thématiques du vivre ensemble et de la diversité. Ces deux axes constituent une approche positive des valeurs universelles fondatrices de la République (la liberté, l'exclusion, la différence, etc.)

## III/ LES OBJECTIFS DU MODULE

Quelle que soit l'infraction en cause, et en complément des objectifs traditionnellement assignés au stage de citoyenneté (cf document principal), le stage devra rappeler aux mis en cause dans un module spécifique les apports de la diversité dans la construction des sociétés et les conséquences négatives des persécutions, discriminations et racismes dont des hommes et des femmes ont pu être victimes au cours de l'histoire.

A travers la réflexion suscitée et la remise en question de certains comportements, le stage vise également à favoriser la cohésion sociale et à développer les compétences psychosociales<sup>1</sup> des personnes mises en cause.

## IV/ LE CADRE GENERAL

### 1. La convention avec la juridiction

Dans le cadre de la mise en œuvre de stages de citoyenneté comportant un module « lutte contre le racisme et les discriminations », la question de la convention avec la juridiction doit être abordée selon deux cas de figure :

- **Préexistence d'une convention pour la mise en œuvre des stages de citoyenneté.** Dans cette hypothèse, il n'est pas nécessaire de passer une nouvelle convention avec la juridiction. Il est possible d'envisager une annexe à la convention pour spécifier les modalités du module « lutte contre le racisme et les discriminations ». Cette annexe comporte les engagements de la juridiction et de l'association et mentionne les partenaires intervenant dans le cadre du module. (cf annexe 1 du document)
- **Absence d'une convention pour la mise en œuvre des stages de citoyenneté.** Dans ce cas de figure, il convient de conclure avec la juridic-

tion une convention précisant les modalités de mise en œuvre du stage. Il est important de souligner que l'objet de la convention porte sur la mise en œuvre généraliste des stages, il ne s'agit en aucun cas de créer une convention spécifique liée au module « lutte contre le racisme et les discriminations ».

Si le stage s'adresse à des mineurs, un avenant à la convention doit également être conclu avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse. S'agissant de stages dans le cadre post sententiel (obligation du SME, voire contrainte pénale), le SPIP peut être associé à la signature de l'avenant ou d'une convention s'il n'en existait pas au préalable.

### 2. Le cadre d'intervention

La mise en place du module « lutte contre le racisme et les discriminations » se fait dans le respect du cadre d'intervention précisé dans le référentiel stage de citoyenneté. La circulaire du 4/12/2015 vient rappeler les différents cadres juridiques du prononcé du stage de citoyenneté. Ainsi, au stade pré sententiel le stage peut être prononcé dans le cadre d'un classement sous condition ou d'une composition pénale.

Au stade post sententiel : le stage peut être prononcé en tant que peine principale, peine complémentaire, en tant qu'obligation particulière d'un sursis avec mise à l'épreuve ou comme obligation particulière de la contrainte pénale. Le stage peut également être prononcé dans le cadre d'un aménagement de peine, notamment d'un placement sous surveillance électronique mobile.

La composition des groupes participant au stage peut être mixte, les personnes relevant indifféremment des différents cadres procéduraux.

Le stage de citoyenneté a par définition une dimension transversale dans laquelle la lutte contre le racisme et les discriminations doit s'inscrire. Ainsi la systématisation d'un module lutte contre le racisme et les discriminations peut « naturellement » prendre une place dans une articulation du stage reposant d'une part sur le rappel des valeurs fondamentales de la société et d'autre part sur la diversité de la République et les enjeux du « vivre ensemble » (cf. le développement de ces modules dans la partie IV, Mise en œuvre et contenu). Le stage peut par définition concerner tout type d'infractions<sup>2</sup>, à titre d'exemple :

- ⇒ Les dégradations, tags ou autres destructions de biens publics
- ⇒ Les outrages et rébellions
- ⇒ Les insultes et injures
- ⇒ Certaines violences

<sup>1</sup> L'OMS (Division de la santé mentale et de la prévention des toxicomanies, *Life skills education in schools*, 1993), définit les compétences psychosociales comme « la capacité d'une personne à répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne. C'est l'aptitude d'une personne à maintenir un état de bien-être mental, en adoptant un comportement approprié et positif à l'occasion des relations entretenues avec les autres, sa propre culture et son environnement. »

<sup>2</sup> Hormis celles pour lesquelles un stage spécifique est prévu au regard du contentieux particulier (exemple : violences au sein du couple, infractions à la législation sur les stupéfiants, etc.)

### 3. Les compétences requises ou à acquérir

Au delà des compétences personnelles nécessaires à la mise en œuvre de la mesure (écoute et dialogue, maîtrise de soi, prise de distance, etc.) des compétences techniques, relationnelles et organisationnelles devront également être développées par les intervenants telles que définies dans le référentiel stage de citoyenneté « classique ». Lorsque, au sein du stage de citoyenneté le module « lutte contre le racisme et les discriminations » est abordé, les intervenants devront acquérir les savoirs nécessaires à la mise en œuvre de ce module. L'acquisition de ces compétences peut s'appuyer sur les partenariats définis lors de l'élaboration du projet de stage. Ainsi, concernant par exemple les questions relatives à l'Histoire et/ou à la liberté d'expression, il est fondamental que les intervenants (internes à l'association ou les partenaires) aient une parfaite maîtrise des faits historiques de manière à pouvoir faire face à des remises en question par les stagiaires de certains éléments. De même, s'agissant d'un module pouvant soulever des questions sensibles, les intervenants devront maîtriser les outils pédagogiques et les techniques d'animation afin de contenir le groupe et les paroles prononcées.

### 4. L'élaboration du projet de stage de citoyenneté et du module « lutte contre le racisme et les discriminations »

Le contenu du stage de citoyenneté doit faire l'objet d'un **projet** par le service en charge de sa réalisation.

Le projet est validé par le procureur de la République, après avis du président du TGI.

La **durée** du stage est fixée en accord avec la juridiction en tenant compte des obligations familiales, professionnelles, sociales ou scolaires des intéressés.

Elle ne peut excéder un mois. La durée journalière est de 6 heures au maximum.

La durée du module lutte contre « le racisme et les discriminations » dépend de la technique d'animation choisie et du nombre de partenaires intervenant.

Ce stage est organisé en **sessions collectives, continues ou discontinues**, avec un ou plusieurs modules de formation adaptés à la personnalité des mis en cause et à la nature des infractions commises. Lorsque le stage concerne un mineur de 13 à 18 ans, son contenu doit être adapté à l'âge du mis en cause.

Pour le module « lutte contre le racisme et les discriminations » le concours de différents partenaires est vivement recommandé (cf. point IV la mise en œuvre).

## IV/ LA MISE EN ŒUVRE ET LE CONTENU DU MODULE « LUTTE CONTRE LE RACISME ET LES DISCRIMINATIONS »

Le module « lutte contre le racisme et les discriminations » s'inscrivant dans le cadre du stage de citoyenneté, la mise en œuvre du stage et plus spécifiquement la méthodologie ainsi que le déroulement du stage restent ceux définis dans la partie IV du document principal (Cf. point 1. et 2). Des ajustements doivent être trouvés afin d'intégrer le contenu du module spécifique.

### 1. Un tronc commun reposant sur un socle minimal de connaissances relatives à la citoyenneté.

Ce socle minimal est indispensable pour aborder dans le cadre d'un module complémentaire une thématique aussi complexe que les questions du racisme. Les thématiques abordées dans ce tronc commun concernent :

- **Les fondements de la République** : Dans ce cadre sont abordés les thèmes de la liberté, de la démocratie, du droit de vote, des régimes politiques (démocraties/dictatures), des institutions publiques et leur rôle . ...
- **La loi et les institutions judiciaires** : ce sujet permet d'aborder le rôle de la loi qui s'oppose à tous, les différents acteurs, le rôle social de la sanction, les règles et les conséquences de leur transgression....
- **Les victimes et les conséquences de l'infraction** : l'objectif de ce thème est de présenter les conséquences des infractions du point de vue des victimes et d'évoquer le coût social des dégradations, des violences, les répercussions psychologiques et physiques pour la victime à court et long terme, etc... Dans ce cadre, la victime personne morale peut également être abordée à travers des témoignages d'agents publics de collectivités locales ou de services publics (municipalités, services de secours, forces de l'ordre...). Ces témoignages permettront d'évoquer ce qu'est le travail au service de la société.
- **Les règles de la vie en société** : A travers cette thématique la devise républicaine est développée. Ainsi une réflexion est engagée sur la liberté, l'égalité et la solidarité; le respect d'autrui et la

liberté individuelle, la place de l'individu dans la société, l'individu/le groupe, la responsabilité individuelle et la responsabilité collective, les limites à respecter, les actions positives à développer, l'appropriation de repères par la rencontre d'autrui.

## 2. Un module spécifique/complémentaire pour aborder le racisme et les discriminations : « vivre ensemble dans la diversité »

Il s'agit d'amener les personnes à réfléchir sur le thème de la vie en société et à concevoir le rôle positif que chacun peut jouer dans la construction sociale. Il est recommandé que ce module soit effectué à l'aide de partenaires qui apporteront leur regard sur la façon de vivre ensemble et permettront d'aborder les discriminations, le racisme à travers leur pratique. Ce module peut également aborder utilement la notion de maîtrise de soi qui sied à une vie sociale apaisée. L'objectif de ce module est que le groupe élabore un échange autour de la diversité ou des diversités et qu'il redonne du sens à l'altérité.

Du point de vue de la mise en œuvre, les sciences humaines constituent un vecteur intéressant pour aborder sous différents angles la thématique du vivre ensemble :

- **Une approche historique** permet d'illustrer les étapes de la construction de notre société au regard des apports de la diversité. L'objectif est d'apporter des éléments de compréhension de la société dans laquelle les personnes vivent.
- **Une approche sociologique** apparaît comme un axe intéressant de manière à mettre en évidence la diversité dans la construction citoyenne de notre pays.
- **Une approche géopolitique « simplifiée »** permet d'appréhender l'intérêt du système républicain et la place que le citoyen y occupe.

**Dans le cadre de ce module, une attention particulière sera portée à la question du rappel du cadre de la loi (notamment concernant la liberté d'expression et les opinions à caractère raciste ou discriminatoire constitutives d'un délit).**

## 3. La méthodologie du stage

Au cours du stage, des réflexions sont menées sur l'ensemble des thématiques évoquées, que ce soit par des exercices individuels ou collectifs, dont le but sera de faire évoluer le ressenti des participants face à ces questions. Le stage revêt nécessairement une dimen-

sion interactive. Ainsi, les débats et les prises de parole individuelles, permettent aux personnes présentes de mieux se situer dans leur responsabilité, de définir le sens de leur passage à l'acte, d'adopter une considération des victimes en tant que personnes ayant subi une atteinte et de s'inscrire sur des dynamiques plus citoyennes.

Ce module doit rester accessible à l'ensemble des publics. Il conviendra donc de vulgariser les approches de manière à s'assurer que chacun des stagiaires soit en capacité d'appréhender les notions abordées.

Cette intervention repose sur l'assimilation d'un savoir fondamental mais aussi sur la présentation de faits divers et sur les expériences personnelles des participants afin de permettre les échanges à l'intérieur du groupe et de faciliter l'assimilation des notions reçues faisant écho à un vécu les rendant intelligibles.

## 4. Des outils pédagogiques adaptés

Les outils/supports pédagogiques à favoriser pour l'animation du stage et du module sont les suivants (voir annexe 3 : les supports d'animation) :

- Documentaires– extraits de films
- Articles de presse
- Photo-langage
- Brainstorming
- Jeux de rôle
- Ateliers pédagogiques
- Théâtre, forum
- Mur des préjugés : Le mur se compose de petits panneaux (ou briques) affichant des affirmations basées sur des préjugés souvent très répandus et ancrés dans les mentalités. Sous chaque préjugé, des pistes de réponses argumentées sont formulées pour déconstruire ces idées reçues à travers des chiffres, des exemples concrets, des idées...

## 5. La plus value des interventions extérieures

Afin de compléter le stage de citoyenneté et son module spécifique, des interventions extérieures sont nécessaires pour apporter un témoignage complémentaire. Chaque association s'appuiera localement sur la réponse territoriale existante lui paraissant la

plus adaptée au module. L'association reste le fil conducteur du stage et est présente dans chacune des interventions partenariales afin d'assurer le cadre de l'intervention et la cohérence des échanges.

L'association mettant en œuvre le stage de citoyenneté échangera avec les partenaires intervenant sur le contenu du module « lutte contre le racisme et les discriminations » afin de s'accorder sur l'utilisation d'outils communs et/ou partagés. La Fédération Citoyens et Justice est un lieu de ressource auprès duquel les associations adhérentes peuvent trouver des supports pédagogiques nécessaires à la construction du module spécifique.

Les partenaires à privilégier sont :

- Les partenaires institutionnels: Défenseur des droits, DILCRA, magistrats, forces de l'ordre, élus, anciens combattants, maison départementale du handicap, délégués aux droits des femmes, etc.
- Les partenaires associatifs: MRAP, Licra, LDH, associations en relation avec l'Histoire, musées, mémoriaux, APF, CIDFF, Associations d'aide aux victimes, etc.

## VI/ LE FINANCEMENT

S'agissant d'un stage de citoyenneté, les frais du stage, par principe, sont à la charge de la personne mise en cause et définis dans le référentiel.

La mise en place d'un module spécifique « lutte contre le racisme et les discriminations » peut faire l'objet de financements complémentaires de manière à réduire la part des frais de stage à la charge du justiciable. Par ailleurs, ces financements pourront permettre d'accorder de manière exceptionnelle des dispenses de paiements, sous certaines conditions fixées dans la convention (ou son avenant) signée avec la juridiction.

L'association, pour bénéficier de financements doit faire des demandes spécifiques auprès des instances adéquates (FIPD, ACSé, etc.)

## VII/ L'EVALUATION

Une évaluation du stage de citoyenneté est réalisée afin d'évaluer les effets sur le justiciable, la pertinence du contenu de la mesure, ainsi que le fonctionnement général du dispositif. Cette évaluation repose sur la collaboration de l'ensemble des acteurs (justiciables, intervenants, partenaires, etc.)

Cette évaluation est réalisée au regard des éléments prévus dans la convention et le règlement du déroulement du stage. Des outils permettant une démarche globale d'évaluation sont proposés par la Fédération Citoyens et Justice (voir annexe 4 du présent document)

## VIII/ LES RESSOURCES

Pour plus d'informations :

- **Site Internet** : [www.citoyens-justice.fr](http://www.citoyens-justice.fr)
- **Commission nationale pré-sententielle majeurs** : Ce groupe de réflexion permanent au sein de la fédération se tient à la disposition des personnes souhaitant des informations sur les mesures pré-sententielles.
- **Centre de formation** : Le centre de formation de Citoyens et Justice permet à tous les intervenants (secteur associatif et secteur public) d'acquérir les compétences professionnelles indispensables à l'exercice des mesures socio judiciaires. Les formations dispensées par l'équipe pédagogique reposent sur les orientations impulsées par Citoyens et Justice.

# ANNEXES AU MODULE

## Lutte contre le racisme et les discriminations

**Annexe 1:** Avenant à la convention stage de citoyenneté

**Annexe 2 :** Tableau présentant le contenu d'un stage type et son module « lutte contre le racisme et les discriminations »

**Annexe 3 :** Les supports d'animation stage de citoyenneté comprenant un module « lutte contre le racisme et les discriminations » outils avec les liens disponibles en accès limité aux adhérents de Citoyens & Justice.

**Annexe 4 :** Les outils pour une démarche d'évaluation globale



## ANNEXE 1

### Modèle d'avenant à la convention Stage de Citoyenneté comportant un module « lutte contre le racisme et les discriminations »

Le Procureur de la République de XX  
Le Président du TGI de XX  
Le président de l'association XX  
Directeur de la PJJ (si le stage concerne des mineurs)  
Directeur du SPIP (si nécessaire)

**Conviennent de ce qui suit :**

#### **Préambule :**

Dans le cadre des orientations définies par la circulaire DACG du XX 2015, un avenant à la Convention stage de citoyenneté signée le XX est proposé de manière à adapter le stage de citoyenneté à la lutte contre le racisme et les discriminations.

#### **Article 1 : Objet de l'avenant**

Un module transversal visant à lutter contre le racisme et les discriminations et intitulé « Vivre ensemble dans la diversité » est intégré au contenu préexistant du stage de citoyenneté. Ce module a vocation à être mis en œuvre à chaque session de stage de citoyenneté.

#### **Article 2 : Contenu du module**<sup>1</sup>

Le module « Vivre ensemble dans la diversité » aborde les thématiques prévues dans le tableau ci-joint (voir annexe).

#### **Article 3 : Les partenaires intervenant dans le cadre du module**

L'association XX coordonne l'ensemble du stage de citoyenneté et fait appel à des partenaires ayant une expertise en relation avec le module « vivre ensemble dans la diversité ». A ce titre, seront sollicités :XXXXXXXXXX

#### **Article 4 : modalités de mise en œuvre de l'avenant**

La mise en œuvre de l'avenant s'effectue conformément aux conditions prévues par la convention du XX relative au stage de citoyenneté

#### **Fait le XX à XX**

Le Procureur de la République de XX  
Le Président du TGI de XX  
Le président de l'association XX  
Directeur de la PJJ (si le stage concerne des mineurs)  
Directeur du SPIP (si nécessaire)

---

<sup>1</sup> L'association XX membre de Citoyens et Justice met en œuvre le stage de citoyenneté conformément au « référentiel Stage de citoyenneté » et à son annexe « Lutte contre le racisme et les discriminations » publié par la fédération.

## Annexe : Exemple de contenu du module

<b>Module Lutte contre le racisme et les discriminations</b> <b>« Vivre ensemble dans la diversité »<sup>2</sup></b>	
<b>CONTENU</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Histoire</b> les apports de la diversité, les conséquences à travers l’histoire du refus de l’autre (l’histoire comme témoin irréfutable du racisme et des discriminations), les grandes étapes de la construction de la liberté pour le citoyen (liberté de conscience, liberté d’expression, liberté de la presse) Les faits historiques peuvent servir de point d’appui pour illustrer les conséquences du refus de l’autre, des discriminations et de l’horreur que cela peut engendrer (exemple de la Shoah).</li> <li>• <b>Sociologie</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ La citoyenneté à travers de grandes notions humaines : le respect, la dignité, la tolérance, la différence, la discrimination, le racisme etc..., les droits et devoirs du citoyens.</li> <li>○ Les valeurs républicaines du vivre ensemble : la laïcité, la fraternité, la liberté.</li> <li>○ Les formes d’exclusions.</li> </ul> </li> <li>• <b>Géopolitique</b> : comparaisons des systèmes (dictature et systèmes totalitaires vs République ; place de l’individu dans ces systèmes, la terreur etc.)</li> <li>• <b>La diversité dans les conduites discriminantes (le sexisme, le handicap, etc.)</b></li> <li>• <b>Les limites à la liberté d’expression : ce que l’on peut penser et ce que l’on peut dire.</b></li> <li>• <b>Etc.</b></li> </ul>
<b>OUTILS<sup>3</sup></b>	<p>Les outils utilisés doivent permettre l’interactivité et favoriser le dialogue au sein du groupe. À travers cette prise de parole et l’implication au sein d’une réflexion, le stagiaire pourra par lui-même élaborer un certain nombre de réflexions. Il est ainsi acteur du stage. Cette posture favorise la responsabilisation de la personne, il sera ainsi proposé :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des jeux de rôle</li> <li>• Documentaires et vidéos</li> <li>• Articles ou citations</li> <li>• Définitions (racisme, discriminations)</li> <li>• Photo-langage</li> <li>• Des articles en relation avec des faits historiques (les commémorations, la liberté de la presse, etc..)</li> </ul> <p>Dans le cadre de ce module, l’article du 225-1 du CPP peut constituer un outil permettant une appropriation de la notion de discrimination. Un échange peut être engagé autour de cet article et de sa portée.</p>
<b>INTERVENANTS</b>	<p>Un intervenant de l’association en charge du stage <b>Et</b></p> <p>Un intervenant extérieur maîtrisant les questions spécifiques (ancien combattant, intervenant de mémoriaux, grands témoins de l’histoire, personnes en situation de handicap...)</p>

<sup>2</sup> Ce contenu a été élaboré par la Fédération Citoyens et Justice en partenariat avec la Direction des Affaires Criminelles et des Grâces du Ministère de la Justice

<sup>3</sup> La fédération Citoyens et Justice propose à ses adhérents des supports d’animation spécifiques dans le cadre du référentiel « stage de citoyenneté » et de son annexe « lutte contre le racisme et les discriminations ». [www.citoyens-justice.fr](http://www.citoyens-justice.fr)

## Exemple de stage de citoyenneté avec intégration d'un module lutte contre le racisme et les discriminations intitulé « Vivre ensemble dans la diversité »

	THEME	CONTENU	OUTILS <sup>1</sup>	INTERVENANT(S)
<b>SOCLE commun</b>	<b>Les fondements de la République</b>	<p>Ce module aborde les valeurs de la République française à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La Constitution</li> <li>• la République, la démocratie</li> <li>• les Droits de l'Homme</li> <li>• Les enjeux du régime démocratique et la loi comme garant de ce régime</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Schémas simplifiés de présentation des institutions publiques</li> <li>• Présentation simplifiée de la Constitution garante de la loi et des libertés</li> <li>• Échanges autour des différents modèles d'organisation de sociétés (régime démocratique/régime autoritaire/dictatures etc..)</li> </ul> <p>De manière à créer un échange, différents supports peuvent être utilisés et notamment des questionnaires de type info ou intox en réaction à des phrases choc.</p>	<p>Un intervenant de l'association en charge du stage <i>Et si besoin</i> Un intervenant extérieur maîtrisant ces questions</p>
	<b>La loi et les institutions judiciaires</b>	<p>Ce module a pour fonction de rappeler la fonction régulatrice de la loi</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le rôle de la loi (la loi comme protectrice de la transgression et définissant les sanctions, qui fabrique les lois)</li> <li>• la fonction de la justice</li> <li>• la définition des infractions,</li> <li>• les peines et la récidive</li> <li>• la prison</li> <li>• Définition de la responsabilité civile et pénale</li> </ul> <p>Ce module permet également d'aborder avec les stagiaires les faits pour lesquels ils sont présents</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Supports de présentation de la loi, carte d'électeur...</li> <li>• Travail à partir de phrase proposées au groupe : « nul n'est censé ignorer la loi »</li> <li>• Travail sur ce qui est autorisé et ce qui ne l'est pas : mots blessants, petite « baffe », humiliation... et prendre pour exemple des photos ou d'autres supports présentant les notions d'égalité des chances, de violence, de propriété...</li> <li>• L'institution judiciaire et les différentes réponses qui peuvent être apportées à chaque acte seront précisées dans ce module. Dans ce cadre un jeu de rôle (audience du tribunal correctionnel) peut être proposé.</li> </ul>	<p>Un intervenant de l'association en charge du stage <i>Et</i> Un intervenant extérieur maîtrisant ces questions (avocat, magistrat, délégué du Procureur, forces de l'ordre, police municipale ...)</p>

<sup>1</sup> La fédération Citoyens et Justice propose des supports d'animation spécifiques dans le cadre du référentiel « stage de citoyenneté » et de son annexe « lutte contre le racisme et les discriminations »

		sur ce stage ainsi que les conséquences en termes de réitération.	Des extraits du film '10ème chambre, instants d'audience' de R. Depardon peuvent servir de support	
<b>Les victimes et les conséquences de l'infraction</b>	Ce module à vocation à aborder la relation à autrui au sein de la société et au regard de l'infraction <ul style="list-style-type: none"> <li>• Repositionnement de la victime comme un individu et non comme « une chose » distante.</li> <li>• Identification des conséquences de l'infraction pour la victime</li> <li>• La réparation (au-delà de la seule indemnisation, la restauration)</li> <li>• Le second cercle des victimes (les enfants, la famille la société)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Témoignage d'une victime ou d'une association d'aide aux victimes</li> <li>• Jeu de rôle dans lequel l'auteur se met à la place de la victime</li> <li>• Élaboration d'une liste formulant les différentes demandes de réparation</li> <li>• Faire réagir face aux demandes de la victime</li> <li>• Aborder l'impact de l'infraction : ce que la victime ne peut plus faire (pour elle-même et pour ses proches)</li> <li>• Comment réagit un enfant lorsqu'un de ses proches est victime (retentissement psychologique et social)</li> <li>• Le coût pour la société de la prise en charge de la victime</li> </ul> <p>Dans le cadre de l'animation, il est possible de s'appuyer sur des jeux de rôle, des articles de « faits divers » des témoignages de victimes à travers des documentaires.</p>	Un intervenant de l'association en charge du stage <i>Et</i> Un intervenant extérieur maîtrisant ces questions (associations de victime ou d'aide aux victimes, médecins, psycho...)	
<b>Les règles de la vie en société</b>	Ce module aborde la notion de groupe et d'inclusion / exclusion dans la société <ul style="list-style-type: none"> <li>• La place de l'individu dans la société, l'individu/le groupe</li> <li>• la responsabilité individuelle et la responsabilité collective,</li> <li>• les limites à respecter,</li> <li>• les actions positives à développer, l'appropriation de repères par la rencontre d'autrui.</li> <li>• Les droits et devoirs du citoyen : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ le libre arbitre (subir ou agir, se différencier et assumer sa différence et le regard d'autrui)</li> </ul> </li> </ul>	À partir de la devise républicaine « liberté égalité fraternité ». pourront être évoqués : <ul style="list-style-type: none"> <li>• la liberté individuelle dans le respect des règles de la république</li> <li>• la liberté d'opinion, de style de vie, de valeurs et de religion dans le respect de toutes les lois</li> <li>• la solidarité</li> <li>• la laïcité</li> <li>• L'environnement</li> <li>• Extraits de la déclaration des droits de l'homme et son article 1<sup>er</sup></li> <li>• Article 1<sup>er</sup> de la constitution de 1958</li> </ul> <p>Les intervenants peuvent utiliser des outils divers favorisant une approche interactive :</p>	Un intervenant de l'association en charge du stage <i>Et si nécessaire</i> Un intervenant extérieur maîtrisant ces questions	

		<ul style="list-style-type: none"><li>○ les règles du jeu (à quoi servent les règles et les lois ? peut-on penser une société sans règle ? un match sans arbitre ? Une école sans sanction ?<ul style="list-style-type: none"><li>○ la sanction (quel est le sens de la sanction, comment peut-elle être éducative, que faut-il pour que la sanction ait du sens)</li></ul></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Le jeu symbolique des chaises peut être utilisé pour matérialiser la notion d'appartenance à la société</li><li>• Toute autre référence littéraire peut également être utilisée ainsi que des photographies.</li></ul> <p>Concernant la société et l'appartenance au groupe, il peut être envisagé de s'appuyer sur des documents plus abordables selon l'âge du groupe.</p>	
--	--	---	--	--

- **Histoire** les apports de la diversité, les conséquences à travers l'histoire du refus de l'autre (l'histoire comme témoin irréfutable du racisme et des discriminations), les grandes étapes de la construction de la liberté pour le citoyen (liberté de conscience, liberté d'expression, liberté de la presse) Les faits historiques peuvent servir de point d'appui pour illustrer les conséquences du refus de l'autre, des discriminations et de l'horreur que cela peut engendrer (exemple de la Shoah).
- **Sociologie**
  - La citoyenneté à travers de grandes notions humaines : le respect, la dignité, la tolérance, la différence, la discrimination, le racisme etc..., les droits et devoirs du citoyens.
  - Les valeurs républicaines du vivre ensemble : la laïcité, la fraternité, la liberté.
  - Les formes d'exclusions.
- **Géopolitique** : comparaisons des systèmes (dictature et systèmes totalitaires vs République ; place de l'individu dans ces systèmes, la terreur etc.)
- **La diversité dans les conduites discriminantes (le sexisme, le handicap, etc.)**
- **Les limites à la liberté d'expression : ce que l'on peut penser et ce que l'on peut dire.**

Les outils utilisés doivent permettre l'interactivité et favoriser le dialogue au sein du groupe. À travers cette prise de parole et l'implication au sein d'une réflexion, le stagiaire pourra par lui-même élaborer un certain nombre de réflexions. Il est ainsi acteur du stage. Cette posture favorise la responsabilisation de la personne, il sera ainsi proposé :

- Des jeux de rôle
- Documentaires et vidéos
- Articles ou citations
- Définitions (racisme, discriminations)
- Photo-langage
- Des articles en relation avec des faits historiques (les commémorations, la liberté de la presse, etc..)

Dans le cadre de ce module, l'article du 225-1 du CPP peut constituer un outil permettant une appropriation de la notion de discrimination. Un échange peut être engagé autour de cet article et de sa portée.

Un intervenant de l'association en charge du stage  
*Et*  
Un intervenant extérieur maîtrisant ces questions (ancien combattant, intervenant de mémoriaux, grands témoins de l'histoire, personnes en situation de handicap...)

## ANNEXE 3

### Supports d'animation stage de citoyenneté comprenant un module lutte contre le racisme et les discriminations « Vivre ensemble dans la diversité »

*Ces supports sont proposés à titre indicatifs et constituent une liste non exhaustive ayant vocation à être alimentée par les associations du réseau Citoyens et Justice*

#### Sites Internet :

---

**Site de l'ONU**, [« je dis non au racisme »](#). Les Nations Unies ont dédié un site aux problématiques du racisme et de la xénophobie. Des témoignages, des cartes postales ainsi qu'un quizz sur les droits de l'Homme sont disponibles sur ce site

**LICRA : Ligue Internationale contre le racisme et l'antisémitisme** [www.licra.org](http://www.licra.org)

**MRAP : Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples** [www.mrap.fr](http://www.mrap.fr)

Né dans la clandestinité et la résistance au nazisme et au fascisme, le MRAP a été créé en 1949, à l'initiative d'anciens résistants et déportés. Il n'a cessé de combattre toutes les formes de racisme, d'agir pour l'amitié entre les peuples et pour l'égalité des droits entre tous les êtres humains. Les luttes historiques du MRAP : contre l'antisémitisme, contre l'apartheid en Afrique du Sud, contre la ségrégation et pour le droit des minorités aux Etats-Unis, contre le colonialisme et ses implications racistes, contre le racisme à l'égard des Tsiganes et des immigrés, pour la régularisation de tous les sans-papiers et fermeture des centres de rétention. Le MRAP est à l'origine de la loi du 1er juillet 1972 qui fait du racisme non pas une opinion mais un délit.

**Ministère de la Justice** : [www.justice.gouv.fr](http://www.justice.gouv.fr)

**Défenseur des droits** : [www.defenseurdesdroits.fr](http://www.defenseurdesdroits.fr). Est notamment disponible sur le site un [fascicule](#) définissant les discriminations

**DILCRA** : [www.gouvernement.fr/dilcra](http://www.gouvernement.fr/dilcra)

**Réseau CANOPÉ** : Pour l'égalité entre les filles et les garçons. Le site internet propose des supports et des scénarios pédagogiques pour aborder l'égalité entre les sexes

#### Articles de presse

---

Racisme et sport : <http://www.psg.fr/fr/Actus/003001/Article/50809/PSG-AJA-contre-les-discriminations>

**Vosges : incendie raciste contre une famille musulmane, un village s'indigne** Le Parisien 27/04/2015

**Des pâtisseries jugées racistes à Grasse** Site Internet RTL

**Discriminations au travail**, 20 Minutes

*Les associations mettant en œuvre le stage de citoyenneté comportant un module « lutte contre le racisme et les discriminations » sont également invitées à utiliser comme support la presse locale*

## Presse spécialisée

---

« **Le droit de vivre** » : Revue trimestrielle de la Licra proposant des thématiques relatives au racisme et aux discriminations. Parmi les numéros deux comportent des articles pouvant être utilisés :

- [« Entreprise, discriminations, discours et réalité »](#)
- [« Homophobie et racisme même combat »](#)

« **Différences** » : revue du MRAP

[Guide pédagogique](#) du réseau citoyenneté développement : Mener des actions de sensibilisation grâce à l'Éducation au Développement et à la Solidarité Internationale. Ce guide présente des pistes pour déconstruire les préjugés liés aux pays du sud

## Supports vidéo

---

[Guide des outils pédagogiques du MRAP](#) : Affiches, expositions, vidéos, livres, jeux. Ce guide propose une multitude de supports et de références permettant d'animer des groupes autour de thématiques spécifiques en lien avec les discriminations. Au titre des supports vidéos, vous trouverez les références pour obtenir des films tels que : « *Pas d'histoires, 12 regards sur le racisme au quotidien* », « *discriminations ouvrons les yeux* », etc...

[Graine de Citoyens](#) : Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme a coproduit avec l'Éducation Nationale (réseau CANOPE) une série de films animés, pédagogiques et ludiques à destination des élèves de primaire. Chaque film d'un format court est une initiation à la réflexion pour des citoyens en devenir sur les thématiques suivantes : la non-discrimination, la liberté d'expression, le logement, la différence ou encore le racket. Autant de sujets traités avec simplicité et poésie qui mettent en scène de drôles de personnages pour sensibiliser le jeune public aux questions de respect et d'acceptation de l'autre et de soi-même. ([Notamment une vidéo sur la liberté d'expression](#))

[Plan de Lutte contre les discriminations](#) : Plusieurs films courts disponibles sur Daily motion

[Blagues racisme de Djamel Debouze](#)

[Vidéos de CamClash](#) qui propose des situations de rue illustrant des incivilités et des discriminations (racisme, handicap, sexisme, surpoids etc...). Permet d'animer des groupe sous l'angle « et vous comment réagiriez-vous ? »

**La discrimination par le sexe** : [des outils pour l'égalité entre les garçons et les filles](#). Films développés par l'Éducation Nationale où les enfants abordent la question de l'égalité entre hommes et femmes.

[Film documentaire La ligne de couleur](#)

## Ouvrages

---

« **100 mots pour se comprendre ; contre le racisme et l'antisémitisme** » sous la direction de Mano Siri et Antoine Spire. Ed. Le Bord de l'Eau Par le biais de courtes notices, il rassemble l'essentiel du vocabulaire citoyen d'une France où les minorités sont vilipendées chaque jour un peu plus et où chaque segment de la société se referme sur lui-même, terrorisé. Race, identité, intégration, antisémitisme, intégrisme, islam, roms, sionisme, laïcité...



## Divers :

Affiche « Je suis citoyens, je vote » <http://a404.idata.over-blog.com/0/50/13/72/articles/black.jpg>

### Mur des préjugés

Cet outil d'animation pédagogique vise à combattre les stéréotypes et les préjugés liés à différentes thématiques (racisme, genre, handicap, etc.) et à faire évoluer les représentations au travers de l'analyse d'expressions issues de la vie courante qui véhiculent de nombreux préjugés. Le mur se compose de petits panneaux (ou briques) affichant des affirmations basées sur des préjugés souvent très répandus et ancrés dans les mentalités. Sous chaque préjugé, des pistes de réponses argumentées sont formulées pour déconstruire ces idées reçues à travers des chiffres, des exemples concrets, des idées...

Concernant la thématique du genre, des murs des préjugés sont généralement disponibles auprès de la délégation régionale et des chargées de mission départementales aux droits des femmes et à l'égalité.

Il est également possible de créer un mur sur des thématiques spécifiques ou transverses : IL convient alors de créer des phrases à inscrire sur les affichettes (en reprenant les principaux préjugés du grand public sur le thème choisi) puis de proposer des réponses pertinentes accessibles en réponse à ces préjugés. Cet outil permet une adaptation tant au regard de la mixité des thèmes que du public (mineur ou majeur)

- [Exemple de mur des préjugés](#) sous forme de jeu (briques) réalisé par des missions locales en partenariat avec les Délégations aux Droits des Femmes et à l'Égalité
- [mur des préjugés](#) de la Tête de l'emploi avec des affichettes à imprimer

Affiche « Je suis citoyens, je vote » <http://a404.idata.over-blog.com/0/50/13/72/articles/black.jpg>



Tous pas pareils, tous égaux

mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples



Que voyez-vous ?

- GÉNIE DE LA TECHNIQUE
- TOXICOMANE
- ASSISTANTE SOCIALE

JE NE ME FIE PAS AUX APPARENCES

Je dis **NON** au racisme!

[www.un.org/fr/letsfightracism/](http://www.un.org/fr/letsfightracism/)

**"Les hommes naissent et demeurent  
libres et égaux en droits"**



## ANNEXE 4

### Évaluation du stage de citoyenneté : les outils pour une démarche globale

#### 1. Une évaluation de l'effet et de l'impact du stage sur le justiciable

- **Une grille d'évaluation de la connaissance de la citoyenneté de la personne (Grille 1) :** Cette grille d'auto évaluation est remise au stagiaire lors du premier entretien avec l'association. Il lui est demandé de renseigner ce document chez lui et de le restituer (dans la mesure du possible, il est préférable de rendre ce document anonyme) lors de l'ouverture du stage. Cet outil permet de mieux cerner le niveau de connaissance des personnes et certaines représentations. Cette grille peut constituer un outil d'animation du stage.
- **Un bilan personnel du stage réalisé par le justiciable (Grille 2) :** Cette grille d'auto évaluation est remise au stagiaire à l'issue de la session collective. Il remplit le document (rendu anonyme ou non) avant de quitter le stage. Cette grille permet une évaluation tant sur le contenu du stage, que sur son appropriation par le stagiaire, son « évolution » par rapport au début du stage. Cette grille permet également d'apporter des éléments sur la pertinence de thématiques.

L'analyse des deux grilles permet de mieux cerner les effets du stage et l'évolution de la personne entre son entrée dans le stage et sa sortie.

#### 2. Une évaluation de l'action

- **Une évaluation du stage et des stagiaires par les intervenants (Grille 3) :** Cette grille est renseignée par chacun des intervenants participant à l'animation du stage. Elle permet d'évaluer le comportement/la réceptivité des stagiaires, le fonctionnement du stage et sa cohérence. Elle constitue également un support en vue de la réunion annuelle d'évaluation du dispositif.
- **Une réunion annuelle avec l'ensemble des partenaires pour une évaluation transversale de l'action.** Les critères d'évaluation pourront notamment porter sur : l'organisation, le contenu du stage, le nombre de personnes concernées par le stage, les retours à apporter aux magistrats, l'impact constaté sur les justiciables, etc.

## GRILLE 1

### AUTO EVALUATION PREALABLE A L'ENTREE DANS LE STAGE

**VOUS DEVEZ IMPERATIVEMENT REMETTE CE DOCUMENT LORS DE VOTRE CONVOCATION DU .....**

**Mettre une croix dans la case qui vous semble correspondre le mieux**

#### LA LOI

<i>A quoi sert la loi ?</i>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Ne sais pas</b>
- A « embêter » les personnes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- A protéger	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- A permettre la vie en collectivité et l'organisation de notre pays	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- A vivre en démocratie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- A être un citoyen	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

#### LA JUSTICE

- Sert uniquement à mettre en prison ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Définit librement ce qui doit être puni ou pas ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Sert à protéger la société et les individus ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

#### LES REGLES DE LA VIE EN SOCIETE

*La devise républicaine « liberté, égalité, fraternité » c'est :*

	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Ne sais pas</b>
- Faire ce que l'on veut comme on le veut ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Avoir des droits et des devoirs ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Etre solidaire ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Respecter l'autre dans ses différences ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Participer à la vie du pays ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## LES VICTIMES ET LES CONSEQUENCES DE L'INFRACTION

### **Être victime c'est :**

- |  |                          |                          |                          |
|--|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| - Un choix ?   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| - Avoir des droits ?   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| - Ne plus pouvoir accomplir certains actes<br>(Aller travailler, sortir de chez soi, etc.) ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| - Être renié en tant que personne ?  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| - Peser sur son entourage ?  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| - Peser sur la société ?   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

## VIVRE ENSEMBLE DANS LA DIVERSITE

### **La liberté d'expression :**

- |   |                          |                          |                          |
|---|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| - N'a pas de limite ?                                     | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| - C'est pouvoir dire ce que je veux<br>quand je le veux ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| - Permet d'afficher toutes ses opinions ?                 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

### **Le racisme et les discriminations sont :**

- |   |                          |                          |                          |
|---|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| - Des formes d'exclusion                                    | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| - Punis par la loi  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| - Un refus de la différence                                 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| - Des conduites portant atteinte<br>à la société            | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| - Des atteintes à la République                             | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| - Des idées pouvant être exprimées<br>librement             | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| - Des idées ayant conduit à des<br>crimes contre l'Humanité | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

## GRILLE 2

### AUTO EVALUATION A L'ISSUE DU STAGE

VOUS DEVEZ IMPERATIVEMENT REMETTE CE DOCUMENT AVANT DE QUITTER LE STAGE

**1) Quelles sont les interventions qui vous ont paru les plus pertinentes/importantes dans ce qui a été abordé au cours du stage ? (plusieurs réponses possibles)**

- La loi
- La justice
- Les règles de la vie en société
- La construction de la règle, l'intégration de la loi
- La citoyenneté
- Le respect de la diversité
- L'impact du refus de la diversité sur l'Histoire
- La responsabilité individuelle dans le passage à l'acte
- La notion de liberté 'expression et ses limites
- La prise en considération de la victime
- Le bilan des 2 jours et demi

**2) Ce que le stage vous a apporté :**

	J'ai reçu des informations claires	Le stage m'a permis d'avoir un autre point de vue	Le stage ne m'a rien apporté
La Constitution et les fondements de la République	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La loi, sa construction et son rôle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'institution judiciaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les enjeux de la vie en société	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La définition des comportements racistes et discriminants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Ce que je peux faire ou dire et ce qui est interdit	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les règles à respecter	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les conséquences de l'infraction sur la victime	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mes droits et devoirs en tant que citoyen	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**3) Mon bilan personnel à l'issue du stage**

**A/ Par rapport au stage (organisation, supports, intervenants, etc...)**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**B/ Par rapport à la prise de conscience concernant mon comportement, la (les) victimes, etc...**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

### GRILLE 3

## EVALUATION PAR LES INTERVENANTS

Nom de l'intervenant : .....

Organisme : .....

Thématique(s) abordée(s) : .....

---

Quel est votre ressenti ? (Plusieurs réponses possibles)

- |                     |                          |
|---------------------|--------------------------|
| Surpris ?           | <input type="checkbox"/> |
| Enthousiasmé ?      | <input type="checkbox"/> |
| Déçu ?              | <input type="checkbox"/> |
| Mis en difficulté ? | <input type="checkbox"/> |
| Inadapté ?          | <input type="checkbox"/> |

Comment définiriez-vous le groupe ? (Plusieurs réponses possibles)

- |              |                          |
|--------------|--------------------------|
| Harmonieux   | <input type="checkbox"/> |
| Passif       | <input type="checkbox"/> |
| Actif        | <input type="checkbox"/> |
| Opposant     | <input type="checkbox"/> |
| Facilitateur | <input type="checkbox"/> |
| Attentif     | <input type="checkbox"/> |
| Impliqué     | <input type="checkbox"/> |
| Bruyant      | <input type="checkbox"/> |

Avez-vous rencontré des difficultés quant au comportement du groupe (ou d'un ou plusieurs stagiaires) ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**Avez-vous rencontré des difficultés particulières relatives au déroulement de votre intervention (forme et contenu) ?**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Si oui, comment envisageriez-vous d’y remédier ?**

.....  
.....  
.....  
.....

**Pensez-vous apporter quelques modifications ou précisions à votre intervention ?**

Oui  Non

**Si oui : à quel niveau ?**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....